LA CARRIÈRE DE LA COMBE À SAINT-VALLIER-DE-THIEY (ALPES-MARITIMES)

Bruno BELOTTI

Cette carrière située sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiey, également dénommée la marbrière, fait partie des nombreuses carrières exploitées au cours du XIXe siècle sur la commune (fig. 1)[48].

Son exploitation débute en 1877 et se prolonge jusque dans l'Entre-Deux-Guerres. Elle est une des facettes de l'âge industriel qui modifie radicalement les activités et les sociétés à partir du milieu du XVIIIe siècle.

Fig. 1 : vue du front de taille

Depuis longtemps abandonné, le site offre peu de vestiges de l'exploitation en dehors du front de taille : on remarque un petit bâtiment ruiné et, à proximité, un gros réservoir cylindrique couché (fig. 2 et 3).

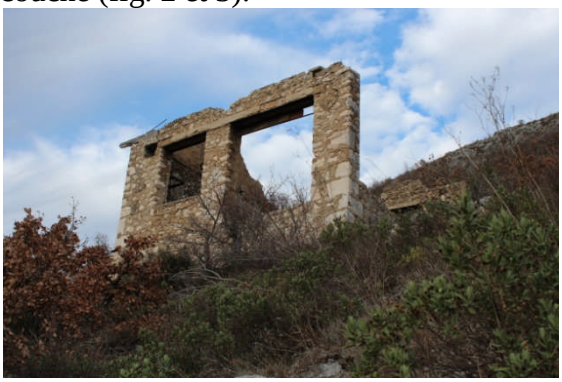

Fig. 2 et 3 : vestiges du bâtiment et du réservoir

Les Archives départementales nous permettent de reconstituer l'histoire de cette carrière et des hommes qui ont été les pionniers de cette aventure industrielle[49].

[48] Sauf mentions contraires, les photographies sont de l'auteur et libres de droits.
[49] Essentiellement, pour les Archives départementales : E 122 (Saint-Vallier-de-Thiey), 4 N 4.

I – L'histoire de l'exploitation

Les premiers documents mentionnant cette exploitation remontent au troisième quart du XIXe siècle. Une lettre évoque pour la première fois l'ouverture d'une carrière sur le site du quartier de la Combe ; la pierre exploitée est qualifiée de marbre (fig. 4).

> « *Saint-Vallier, le 11 mai 1877*
>
> *Monsieur le Maire,*
>
> *Je vous prie de porter à la connaissance du conseil municipal que j'ai l'intention d'exploiter les carrières de marbre qui se trouvent dans le terrain communal de Saint-Vallier au quartier de la Combe.*
>
> *Je demande cette exploitation pour une durée de neuf années, et je m'engage à payer à la commune, à titre de bail à ferme, la somme de deux cents francs par an.*
>
> *Je me réserve aussi pendant cette même période de neuf années l'exploitation de toutes les carrières de marbre sans exception qui peuvent se trouver dans le terrain communal de St-Vallier non soumis au régime forestier, seulement pour toutes les autres carrières situées en dehors du quartier de la Combe et dont je pourrai faire l'ouverture, je m'engage à (ne) verser qu'une nouvelle somme de deux cents francs par an.*
>
> *Je m'engage aussi à laisser aux bergers qui ont loué le pâturage la libre circulation de leur troupeau dans tous les lieux loués.*
>
> *Recevez Monsieur le Maire l'assurance de ma considération très distinguée.* »
>
> *Signé : Comte A. Dillon de Micheroux.*

Fig. 4 : les premiers témoignages de l'exploitation (retranscription Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4)

À compter de cette date, on peut suivre les différents moments de cette carrière dont l'exploitation connaît des moments difficiles, jusqu'à son abandon après 1932. Exploitée conjointement par deux associés, le comte A. Dillon de Micheroux et F. Turrétini de 1877 à 1879, l'extraction revient exclusivement à ce dernier en 1879. Elle le reste après une brève cession à un nommé Tardieu jusqu'en 1904. Cette année-là, une autre branche de la famille de Micheroux, représentée par J. Micheroux de Dillon reprend l'exploitation et fait faillite quelques années plus tard, en 1908. Après une brève période (1909-1911) pendant laquelle les carrières passent aux mains de trois banquiers italiens, les frères Aquasciati, on apprend qu'un autre Italien, M. Sanguinetti, est intéressé. On ne sait si la transaction a été conclue mais, en 1928, on retrouve la mention des carrières de la Combe dans une lettre de M. B. Achard qui en demande la concession. Il cède en 1931 le droit d'exploiter ces carrières à une société lyonnaise. Enfin, en 1943, on apprend que la cadonnée sert de lieu de dépôt d'explosifs (fig. 5).

1877
6 mai 1877
Première demande d'autorisation de l'ouverture de la carrière de la part de M. le comte A. Dillon de Micheroux. Demande d'ouvrir un chemin charretier. Bail de 9 années. Rappel le 11 mai (voir ci-dessus fig. 4).
1879
8 septembre 1879
Demande de résiliation du bail précédent et proposition de le porter à 18 ans.
16 septembre 1879
M. François Turrétini demande la résiliation du contrat précédent entre la commune et M. le comte A. Dillon de Micheroux et demande en tant que co-sociétaire à contracter un nouveau bail de 18 ans.
30 septembre 1879
Lettre de M. le sous-préfet soulignant que le contrat passé n'est pas en accord avec la décision du conseil municipal puisqu'il autorise l'extraction de toute pierre outre le marbre.
14 octobre 1879
Lettre de M. le sous-préfet soulignant le délicat problème du compte-rendu de la délibération du conseil municipal qui laisse à M. le comte le monopole des carrières de la commune.
1883
19 août
Réunion du conseil municipal au sujet de la demande de M. François Turrétini d'exploiter la carrière de marbre de la Combe.
8 novembre
Convention entre la commune et M. Turrétini. Définition du nouveau bail.
29 novembre
M. le comte A. Dillon de Micheroux demande une copie de l'acte passé avec M. Turrétini.
1885
12 mars 1885
M. Turrétini avise le conseil municipal qu'il cède les carrières à un nommé Tardieu aux mêmes conditions.
3 décembre 1885
Lettre de M. Tardieu demandant la jouissance des carrières à la fin du bail Turrétini/Dillon.
1897
18 mai
M. le comte A. Dillon de Micheroux informe la commune qu'il désire exploiter les pierres lithographiques au quartier du Ferrier, l'extraction du marbre étant concédée à M. Turrétini ancien associé. Rappel le 28 mai.
31 mai 1897
M. Turrétini avise la commune qu'il désire chercher d'autres carrières de marbre du même type sur la commune.
15 juillet
Lettre manuscrite de M. le comte A. Dillon demandant à l'adjoint du maire de l'informer à l'avance de l'adjudication des carrières.
1899
26 décembre 1899
Lettre de M. Turrétini avisant le maire qu'il ne pourra verser le règlement en temps et en heure.
1904
16 mars 1904
Lettre de M. Turrétini demandant au maire de ne pas mettre en adjudication le nouveau bail de cette carrière.
23 octobre 1904
Demande d'exploiter le gisement de marbre de la Combe par M. Gino Ersilio pour le compte de M. le comte Jean Micheroux de Dillon.

1905
27 décembre 1905
Lettre de M. le comte Jean Micheroux de Dillon au maire l'informant des difficultés qu'il rencontre dans l'exploitation de la carrière (voir ci-dessous fig.6).
1906
23 janvier 1906
Autorisation de constituer un dépôt de poudre dans la carrière.
18 août 1906
Lettre de M. le comte Jean Micheroux de Dillon qui avise le maire qu'il accepte la concession mais qu'il veut inclure un article par lequel il puisse céder ses droits à une société.
27 août 1906
Nouvelle lettre qui confirme la concession pour une durée de 18 ans.
24 décembre
Lettre du sous-préfet au maire rappelant la demande d'autorisation de M. le comte de Dillon de pouvoir atteler le nombre de chevaux nécessaires afin de transporter les blocs.
1909
29 janvier 1909
Lettre adressée au maire.
Messieurs François, Antoine et Barthélemy Asquasciati banquiers à San Remo se « *sont rendus adjudicataires de la scierie de marbre dépendant de la faillite de M. Micheroux de Dillon* ».
24 juin 1909
Lettre avisant le notaire de Grasse de la faillite de M. le comte Jean Micheroux de Dillon ; il est décidé de donner certaines informations supplémentaires au syndic de faillite.
1910
13 février 1910
Le maire avise le conseil municipal que le comte a été déclaré en faillite le 15 janvier 1908 et qu'il était débiteur à ce moment-là de 300 francs.
1911
25 juin 1911
Extrait du registre des délibérations du conseil municipal.
Le maire avise le conseil municipal que MM. Asquasciati doivent trois annuités à la commune et ne tiennent aucun compte des avis de sommation ; que M. Sanguinettei demeurant à Florence demande la concession de cette carrière ; que MM. Asquasciati sont prêts à céder le bail si on les exonère des 900 francs dus.
1928
7 août
Lettre de M. Benoît Achard demandant 1) l'exploitation des carrières de marbre de la Combe et 2) l'exploitation de pierres lithographiques du Ferrier.
1931
8 mars 1931
M. Benoît Achard informe la commune qu'il a cédé la carrière de marbre à une société de Lyon « Marbres, pierres et granit ».
1932
17 janvier 1932
Cet extrait du registre des délibérations du conseil municipal rappelle la cession de tous les droits de M. B. Achard à la Société des Marbres, Pierres et Granit, 81 rue des Belges à Lyon, autorisé par l'article 13.
1943
15 avril
Lettre de M. Orazion Nobile demandant la location d'un local à la carrière de la Combe pour y entreposer de la poudre
19 avril
Le conseil municipal accepte ; inexploitée, la carrière sert de lieu de dépôt pour les explosifs.

Fig. 5 : historique de l'exploitation (Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4)

II – La modernisation de l'exploitation

Au début du XXe siècle, la reprise de l'exploitation par M. Jean de Micheroux de Dillon marque le début de la modernisation de l'extraction. En 1905, ce dernier informe le maire que le contrat passé avec la commune l'empêche « *d'exploiter pleinement la carrière de la Combe* ». Il désire abandonner les anciens systèmes pour pouvoir lutter contre la concurrence et veut adopter la technique des scies à fil hélicoïdal[50]. L'énergie nécessaire serait fournie par l'électricité ou par un moteur assez puissant pour entraîner le mécanisme.

27 décembre 1905

Lettre de M. Jean Micheroux de Dillon (entreprise Carrière du Sud-Est Marbre & Pierres lithographiques)

Lettre informant le maire que l'art. 15 ainsi rédigé l'empêche d'exploiter pleinement la carrière de la Combe.

« Dans ces premiers mois de travail, j'ai pu constater que le marbre pourrait avoir un facile écoulement si son prix de revient était tel à pouvoir vaincre la concurrence des produits italiens ou du nord de la France où les carrières sont aménagées par les installations les plus modernes de façon à réduire le prix d'extraction au minimum possible.

Pour aboutir dans mon entreprise il est nécessaire que j'abandonne les anciens systèmes que j'emploie maintenant et qui rendent le prix de revient très élevé pour installer les machines qui sont employées dans les grandes carrières et qui me permettent de vaincre dans la région la concurrence de ces dernières, si cela ne m'était pas possible, je subirais, le même sort de mes prédécesseurs, je serais obligé à me débattre dans les difficultés que peut être je ne réussirais pas à surmonter.

L'extraction du marbre doit être faite par les scies à fil hélicoïdal, il me faut faire monter à la carrière l'eau nécessaire et y installer un grand réservoir. Il me faudra y apporter la force électrique ou y installer une force motrice d'une dizaine de chevaux. Tout cela demande l'emploi d'un capital qui ne peut être amorti que dans un las de temps assez long. Avec tout ça encore dans les premières années les frais de découverte sont très élevés et ce n'est que lorsque on est arrivé au vif du gisement que les bénéfices se produisent de façon à recouvrer l'entrepreneur des dépenses faites.

Si je n'ai la sureté de pouvoir travailler pendant le temps nécessaire pour avoir un raisonnable bénéfice des capitaux que je désire employer, je ne peux pas raisonnablement les risquer. »

Fig. 6 : la modernisation de l'exploitation

[50] Des progrès de la fin du XIXe siècle, le plus important est certainement le fil hélicoïdal. Inventé en 1854 par un ingénieur français, Eugène Chevalier, le principe est le suivant : une cordelette d'acier montée en boucle entraîne dans sa course un produit abrasif, appelé *service* (mélange d'eau et de sable siliceux puis de carbure de silicium ou Carborundum), dont le frottement use la roche (http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/marbre39/tec4.htm).

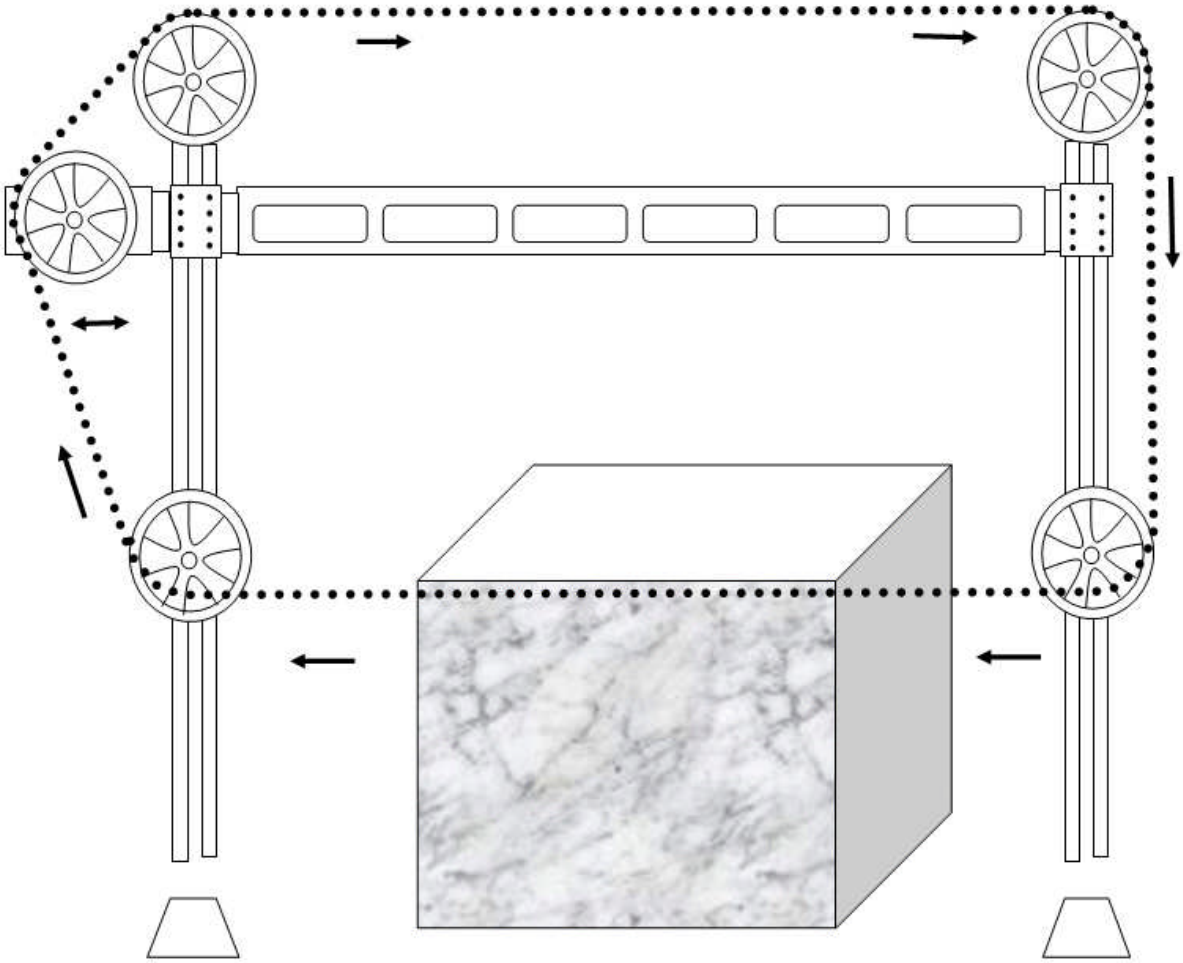

Fig. 7 : principe du fonctionnement de la scie à fil hélicoïdal (DAO B. [2])

Fig. 8 : fil hélicoïdal encore en place (DAO B.)

III – L'extraction de la pierre à Saint-Vallier-de-Thiey au XIXe siècle

La commune de Saint-Vallier-de-Thiey semble avoir été le terrain privilégié d'activités d'extraction. La pierre sous toutes ses formes y a été exploitée, exclusivement dans des carrières à ciel ouvert.

Carrières de pierres et sablières

On trouve au premier rang la pierre à bâtir, brute ou équarrie. Les calcaires qui semblent avoir eu la préférence sont ceux du Mont dit Coulet de Valens ou Collet de Valens dont la texture imitait le marbre. Elle est d'ailleurs exploitée par un maître marbrier résidant à Grasse, François Granelle[51].

D'autres pierres, plus tendres, sont également extraites au lieu-dit Grand Vallon dans le même quartier du Valens. On trouve l'appellation quartier dit du Jo(u)rdany ou de Valens[52].

[51] Archives dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 19 septembre 1847 (demande soumise au conseil municipal par M. François Granelle, maître marbrier, pour exploiter une carrière de pierre imitant le marbre dans le Mont dit Coulet de Valens) ; 7 novembre 1847 (adjudication de la ferme de pierre imitant le marbre dans le Mont dit Coulet de Valens pour neuf ans (du 1er janvier 1848 au 31 décembre 1856). La ferme est fixée à 95 francs par année. Les enchères sont remportées par M. François Granelle, maître marbrier à Grasse, sur la base de 100 francs par an) ; 7 novembre 1901 (lettre demandant l'autorisation de louer le collet de Valens afin d'exploiter toutes les qualités de pierres sauf la pierre lithographique. L'offre est de 300 francs par an pour 18 ans avec droit de renouveler le bail. Signé Sibilla Modest, agent de vente) ; 10 novembre 1901 (cahier des charges relatif à la mise en ferme de la parcelle de terrain connu sous le nom de « Collet de Valens », parcelle n° 239 de la section F, sur une superficie de 29 ha. Terrain concédé pour 18 ans avec une redevance de 300 francs par an).

[52] Archives dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 10 mars 1869 (traité de gré à gré pour l'exploitation de pierres tendres de Valens entre le maire et M. Arnaud Pierre, tailleur de pierres au grand Vallon. Ferme de 2 ans dans le quartier du Valens pour la somme de 60 francs par an) ; 14 mars 1879 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où le maire soumet la demande de M. Arnaud Pierre). 13 mars 1879 (acte notarié entre la commune et M. Pierre Bertrand, tailleur de pierres, sur la concession d'une carrière au quartier du Jordany ou de Valens pour une durée de 6 ans. Elle porte le n° 254 bis sur le cadastre de ladite commune. La somme est de 180 francs à raison de 30 francs par an ; 22 mai 1881 (extrait des délibérations du conseil municipal communiquant la demande d'un tailleur de pierres, Blaise Ricord, pour la concession d'une petite carrière de pierres au vallon de la Combe, au quartier de Jourdany. Le bail est de 6 ans pour une somme de 20 francs par an) ; 28 avril 1885 (prorogation du contrat passé entre la commune et M. Bertrand Pierre pour la carrière du Valens. 180 francs soit 30 francs par an) ; 10 mai 1891 (après expiration du bail de la carrière de Valens, la concession est réclamée par M. Ricord Blaise, pour quatre ans, à raison d'un tarif de 25 francs par an) ; 21 février 1897 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où il ressort que le bail signé avec M. Ricord a expiré depuis le 1er juin 1895. Ce dernier réclame un nouveau bail de 5 ans au tarif de 25 francs par an. Le conseil municipal s'engage pour deux ans) ; 1er décembre 1907 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où on renouvelle la concession de la carrière de Valens attribuée à Blaise Ricord) ; 9 août 1912 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où il est question de l'expiration du bail de Blaise Ricord. Ce dernier souhaite un renouvellement dudit bail pour cinq ans à raison d'une redevance de 25 francs par an. Le bail est renouvelé ; 25 juin 1917 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où le maire soumet la demande de Blaise Ricord de renouveler son bail pour 5 ans. Le renouvellement du bail est accepté) ; 3 décembre 1922 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où il est question du renouvellement du bail de Blaise Ricord. La proposition est acceptée) ; 6 avril 1923 (traité de gré à gré pour la parcelle n° 254 bis de la section F du cadastre entre le maire et M. Ricord) ; 29 avril 1928 (traité de gré à gré entre le maire et M. Ricord. 125 francs à raison de 25 francs par an) ; 18 décembre 1932 (procès-verbal d'adjudication relatif à la location de la carrière de Valens. Adjudication attribuée à Joseph Rébuffel pour la somme de 65 francs (durée du bail de 5 ans)) ; 21 novembre 1937 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où il est dit qu'une nouvelle adjudication sera effectuée le 19 décembre pour la carrière de pierres de Valens (lecture du cahier des charges) ; 12 novembre 1938 (lettre d'Ernest Cavaglieri demandant la location de la carrière de Valens pour deux ans au prix annuel de 85 francs) ; 20 novembre 1938 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal où le maire fait lecture de la demande M. Cavaglieri : la parcelle non adjugée le 30 novembre 1937 porte le n° 178 de la section F du cadastre. L'offre est acceptée).

Durant l'Entre-Deux-Guerres, la pierre est prélevée dans d'autres lieux comme le Castela ou Castellas sur l'ancienne RN 85[53]. Une dernière carrière est localisée sur le col du Pilon[54].

La rocaille est en revanche récupérée sur l'ensemble de la commune contre un simple paiement calculé sur le volume[55].

Enfin, les documents d'archives recèlent la mention d'une sablière sur le site de Sainte-Luce[56].

Carrières de marbre[57]

Le vallon de la Combe semble avoir offert les marbres les plus recherchés en termes de texture mais aussi de couleur. Les premières traces d'exploitation remontent à l'année 1877[58]. Deux sociétaires se partagent la direction de l'exploitation : le comte A. de Dillon de Micheroux et François Turrétini. Leur association prend fin en 1879 et semble avoir laissé de sombres rancœurs.

Carrières de pierre lithographique

La pierre lithographique utilisée pour l'impression de dessins ou de gravures nécessite un calcaire au grain très fin. Dès 1897, cette pierre présente sur la commune était extraite au col du Ferrier[59]. On retrouve parmi les dirigeants le comte A. Dillon de Micheroux qui se réserve

---

[53] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 28 avril 1930 (lettre ronéotypée extraite du registre des délibérations du conseil municipal. Le président de séance communique une lettre de M. J. Simon Fils entrepreneur à Grasse demandant l'autorisation d'extraire 80 m^3 de pierres à bâtir sur la RN 85 au lieu-dit tournant du Castela pour la construction d'une villa à Saint-Vallier ; 10 mai 1933 (lettre de Joseph Cresp demandant au maire l'autorisation d'exploiter une carrière de pierres sur les terrains communaux situés à droite sur la RN n° 85 à 1 km environ de la sortie de Saint-Vallier dans la côte du Pas-de-la-Faye (1 franc par m^3).

[54] Archives dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 13 novembre 1932 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Le président de séance informe que l'adjudication relative aux carrières de pierres du Pilon n'a pas eu d'acquéreur. Il propose une nouvelle adjudication (mise à prix 130 francs).

[55] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 22 février 1931 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Autorisation donnée à M. Allionne, camionneur à Mougins de récupérer 50 tonnes de rocaille par an pour une durée de 5 ans (5 francs par m^3) ; 15 avril 1933 (lettre de Jh. Cresp (entreprise générale de bâtiments et de travaux publics) demandant au maire de la commune l'autorisation de prélever de la rocaille (pour 5 ans au prix de 5 francs le m^3).

[56] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 13 novembre 1932 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Le président de séance informe que l'adjudication relative aux carrières de sable de Sainte-Luce n'a pas eu d'acquéreur. Il propose une nouvelle adjudication (mise à prix 130 francs).

[57] Parmi les pierres les plus réputées, on citera la pierre de Roquevignon et le marbre blanc cristallin de Grasse dénommé également « blanc du Var » ; les marbres jaunes et roses d'ornementation de Saint-Vallier-de-Thiey permettaient de compléter la palette (Gonzalez, 2000, p. 35).

[58] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 11 mai 1877 (lettre demandant l'exploitation d'une carrière de marbre au quartier de la Combe à Saint-Vallier. Demande d'un bail à ferme de 9 ans contre la somme de 200 francs par an. Le demandeur exige l'exploitation pendant cette période de toutes les carrières de marbre se trouvant sur le territoire de la commune non soumis au régime forestier). Pour l'historique de la carrière voir la fig. 5 dans le texte.

[59] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 18 et 28 mai 1897 (lettres manuscrites de M. A. Dillon de Micheroux afin d'obtenir une location des terrains appartenant à cette commune à côté du quartier du Ferrier où existent des gisements de calcaires jurassiques (pierres lithographiques) moyennant un prix de 300 francs par an) ; 4 juillet 1897 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Le président de séance informe qu'il a reçu plusieurs demandes au sujet de la location de pierres lithographiques au quartier du Ferrier. Proposition de mettre en adjudication ces terres communales) ; 12 septembre 1897 (adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la ferme des carrières lithographiques. Adjudication au comte A. Dillon de Micheroux pour 305 francs) ; 26 mai 1900 (lettre expédiée de Liège par la société Pourbaix, Demoulin & Cie. Cette lettre informe le maire de la concession de la ferme des carrières lithographiques par M. le comte à une nouvelle compagnie. Elle demande un prolongement de 18 années à l'expiration du précédent bail. Proposition d'une redevance annuelle fixe de 500 francs et de 400 francs supplémentaires par carrière ouverte) ; 4 mars 1902 (lettre expédiée de Paris. Cette lettre informe le maire que l'entreprise Pourbaix, Demoulin et Cie a renoncé à s'occuper des carrières et que c'est désormais le comte Jean et la vicomtesse Dillon qui prennent le relais) ; 10 juin 1904 (lettre de M. Jean Dillon de Micheroux demandant l'exploitation des carrières de pierres lithographiques au quartier du Ferrier sur les parcelles n° 202, 203, 204, 206

l'extraction de ce matériau, laissant les marbres de la Combe à son ancien associé. Ces deux carrières sont exploitées conjointement en 1904 par un autre membre de la famille, Jean Micheroux de Dillon, jusqu'à sa faillite retentissante en 1908. Ses successeurs n'auront pas plus de succès si l'on en juge par le dépôt de bilan de M. B. Achard en 1936.

Carrières de pierres à chaux

L'inventaire ne serait pas complet sans l'extraction de pierres calcaires réservées à la calcination et à la fabrication de la chaux. On en connaît principalement une associée à un four à chaux au quartier du Petit Saint-Jean, au lieu-dit Léouvières[60]. Cette carrière sera ensuite abandonnée pour être à nouveau exploitée temporairement afin de fournir des matériaux de construction[61].

Conclusion

À partir du milieu du XIXe siècle, l'exploitation des gisements de calcaire connaît un engouement certain. L'affleurement de différents types de roches plus ou moins métamorphisées offre une vaste palette aux entrepreneurs : matériaux de construction, matériaux de terrassement ou matériaux décoratifs. Les matériaux les plus nobles, marbres et pierres lithographiques, sont exploités par une aristocratie dynamique qui ne veut pas laisser à la bourgeoisie le monopole de l'aventure industrielle. Les deux branches de la famille Dillon de Micheroux se lancent ainsi dans l'extraction des marbres de la Combe et des calcaires lithographiques du Ferrier. Cependant, les techniques les plus innovantes comme le fil hélicoïdal ne sont intégrées que tardivement (au début du XXe siècle.) dans la carrière de la Combe. Cette modernisation ne fait que retarder une issue qui semble inéluctable compte tenu de la concurrence des marbres italiens.

Bibliographie

Arch. dép. Alpes-Maritimes, commune de Saint-Vallier E 122, 4 N 4 ; E 122, 1 D 6 :
G. Gonzalez, *Schéma départemental des carrières des Alpes-Maritimes. Notice de présentation*, BRGM, mars 2000.

---

et 215 de la section C) ; 13 février 1908 (lettre du percepteur au maire. Avant de faire commandement au syndic de la faillite de M. le comte Dillon de Micheroux, le percepteur veut savoir s'il existe des biens pouvant être saisis. Demande pour savoir s'il existe des objets ou des matériaux susceptibles d'être saisis) ; 27 avril 1914 (lettre à en-tête de B. de Rollière, ingénieur expert qui demande l'adresse de l'exploitant des carrières de pierre lithographique, le prix et un échantillon. Il précise que si le propriétaire ne voulait pas exploiter, il pourrait s'en charger en versant un droit de carrière) ; 2 mai 1914 (lettre de M. B. de Rollière en réponse d'une lettre du 30 avril 1914 demandant à nouveau un échantillon de pierre lithographique, la prétention de la commune soit pour la location des terrains soit pour une redevance fixe au mètre cube et enfin l'utilisation des terrains communaux. En PS « Pourquoi la première exploitation du comte de Micheroux n'a-t-elle pas marché ? » ; 8 mai 1914 (lettre de M. B. de Rollière à l'adjoint du maire lui demandant de pointer sur un plan l'emplacement des carrières sur la commune) ; 23 août 1928 (traité de gré à gré pour la carrière de pierres lithographiques entre le maire et Benoît Achard. Bail de 18 ans avec une redevance de 500 francs par an, avec 2,50 francs par tonne de pierres extraites et 350 francs par carrière ouverte) ; 19 décembre 1934 (lettre de Benoît Achard demandant une réduction du loyer pour la carrière du col du Ferrier) ; 22 novembre 1936 (extrait du registre des délibérations du conseil municipal qui informe de la faillite de Achard. Redevances admises en non valeur (1 000 francs)).

[60] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 1 D 6 : délibération n° 73 du 2 novembre 1873.

[61] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4 : 18 juillet 1938 (lettre à en-tête au nom de l'entreprise provençale de travaux publics. « *Nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance, la location pour une année, de l'ancienne carrière de pierres abandonnées depuis longtemps, sise sur le territoire de la commune que vous administrez, au Petit Saint-Jean, lieu-dit Léouvières*, parcelle n° 346 de la section C du cadastre »).

Sitographie
http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/marbre39/tec4.htm

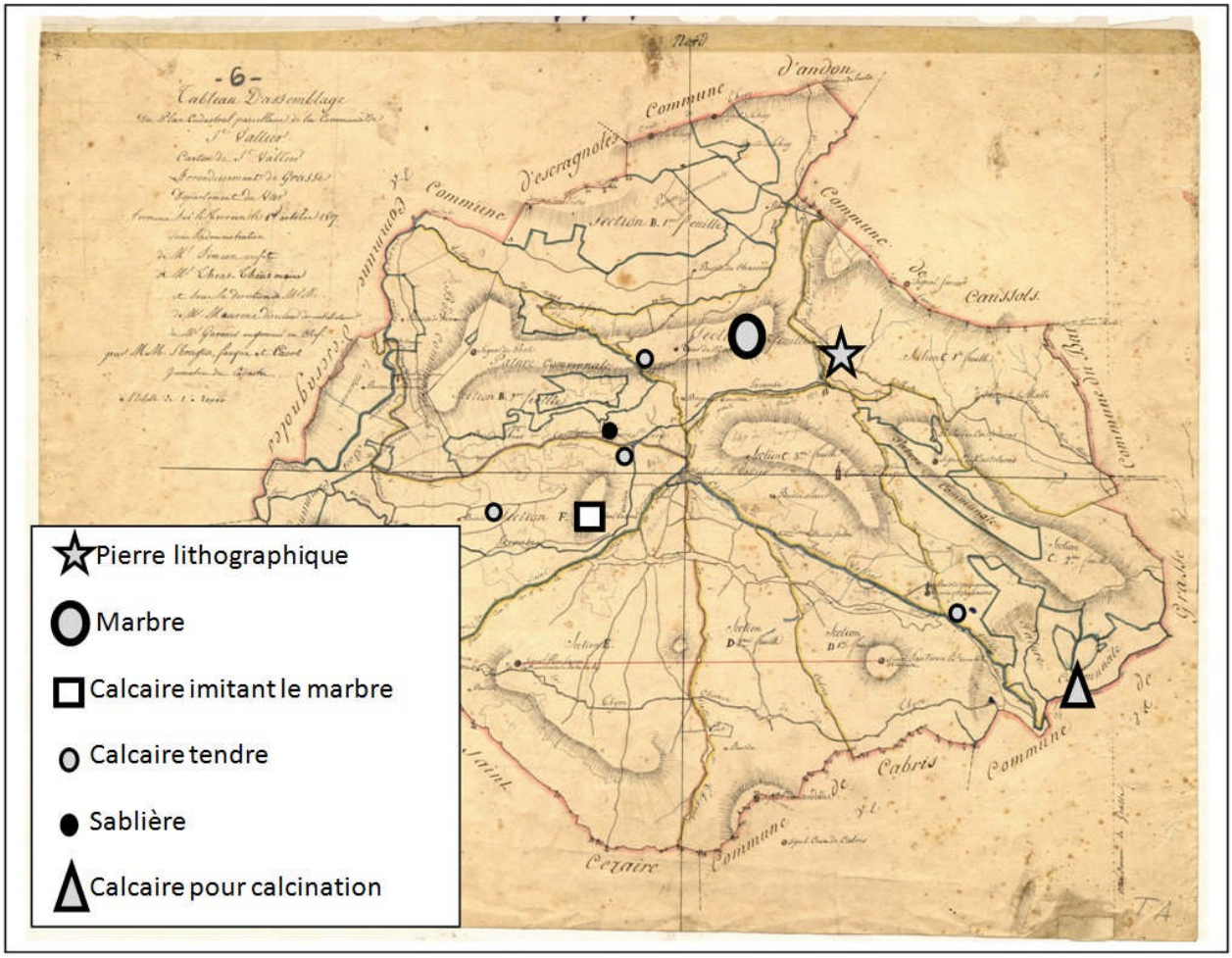

Fig. 9 : carte de localisation des différentes carrières